

Le Rappel

du Morbihan

JOURNAL DE GAUCHE ■ BI-MENSUEL D'INFORMATION ET DE DÉBATS ÉDITÉ PAR LE PARTI SOCIALISTE

EDITORIAL



Par
Geneviève Noblet
Secrétaire fédérale
aux Familles et à la Petite enfance

Familles en péril !

Les familles représentent la cellule de base de la société, micro société, lieu des apprentissages de la vie, du rapport à l'autre, vectrice de repères, de valeurs fortes qui, fondamentalement, participent à la construction identitaire de l'individu.

Missions ô combien essentielles qui devraient inviter les politiques, toutes sensibilités politiques confondues mais également l'ensemble des collectivités territoriales, à considérer ce noyau humain avec bienveillance. Or, qu'en est-il ?

On assiste à un éclatement familial sans précédent, à la recomposition, certes heureusement des familles mais à quel prix ! Ces situations sont trop souvent la résultante de pressions économiques et sociales destructrices affaiblissant les parents, précarisant les enfants dès le plus jeune âge : la perte d'un emploi, le départ d'un père, un déménagement provoquent absence de repères, déficit affectif les rendant réceptifs aux sirènes du marketing et pire encore, à celles de la violence (cf crise des banlieues). Trop souvent, la précarité qui en résulte nourrit la ghettoïsation, les communautarismes et extrémismes en tous genres.

Mais comment en est-on arrivé là ? Nos sociétés ne sont plus mêmes capables aujourd'hui d'assurer la couverture des besoins primaires de l'Homme, préalable indispensable à la préservation de la dignité humaine : comment, en effet, assurer l'encadrement éducatif de ses enfants, lorsqu'au chômage technique, vous percevez 4 euros de l'heure pour nourrir votre famille ? Comment préserver la santé physique des vôtres quand, rejetés en périphérie lointaine pour cause d'inflation immobilière, les rythmes biologiques de l'enfant sont malmenés (lever matinal, coucher tardif, repas désorganisés...). Comment donc s'étonner que la société soit malade quand ces différentes composantes sont niées ?

Il est urgent de mettre en place une politique pro-sociale prenant à bras le corps ces réalités humaines : crèches en nombre suffisant, structures multi-accueil, aides à la garde à domicile (sans que l'avantage fiscal ne bénéficie qu'aux plus nantis), reconnaissance du statut de femme au foyer, maintien des acquis sociaux au bénéfice des salariés (RTT, congés annuels...) participant de l'équilibre familial...

Il ne semble pas que ce soit la voie vers laquelle on s'oriente : CNE, CPE compromettent très tôt toute possibilité de projet pour l'avenir. Pour que les Français intègrent très vite instabilité et pénibilité au quotidien, le législateur vient de valider le travail de nuit des enfants de 15 ans (1ère conquête sociale : 1841 – abolition du travail de nuit les concernant). Il serait temps que nos gouvernants revoient leurs classiques (Zola) pour enfin éradiquer le retour d'un esclavagisme moderne qui devrait faire frémir tout politique digne de ce nom !

Démographie et emploi

Anticiper les mutations

La Fédération a organisé une soirée-débat sur le projet 2007-2008, le mercredi 22 mars à Auray. Tout en présentant le dispositif des groupes de travail et le calendrier du projet, cette soirée a également permis de faire le point sur deux enjeux majeurs pour le Morbihan : la question de l'emploi et la question de l'aménagement du territoire, liées aux problématiques démographiques (voir aussi page 2).



Gwendal Rouillard, présentant les enjeux du projet, aux côtés de Ronan Le Delezir - géographe à l'Université de Bretagne Sud, qui intervenait sur les questions d'aménagement du territoire.

L'emploi dans le Morbihan en quelques chiffres

Le Morbihan se caractérise par un taux de chômage supérieur à la moyenne bretonne, puisque fin décembre 2005 il était de 8,4%, contre 7,9% pour l'ensemble de la Bretagne. Au total, à la fin du mois de janvier 2006, ce sont 31 735¹ personnes qui étaient inscrites en tant que demandeurs d'emploi immédiatement disponibles et recherchant un CDI à temps plein, à temps partiel ou un emploi de type saisonnier, CDD ou intérim (catégories 1, 2 et 3 sur 8). Cette moyenne demeure cependant inférieure à la moyenne nationale (9,6%).

On identifie 5 bassins d'emploi dans le Morbihan : Pontivy-Loudéac, Ploërmel, Vannes, Auray et Lorient. La répartition

des 31735 demandeurs d'emploi s'effectue de la manière suivante entre les différents bassins (en ordre décroissant) :

- Bassin de Lorient : 12517
- Bassin de Vannes : 9426
- Bassin d'Auray : 4498
- Bassin de Pontivy : 3057
- Bassin de Ploërmel : 2237

En pourcentage de la population active, les bassins de Lorient et d'Auray arrivent en tête du taux de chômage. Une situation plus difficile qui s'explique par une forte restructuration économique dans le premier cas, et un très fort taux d'emploi saisonnier dans le second.

A noter que les demandeurs d'emploi postulant sur des temps partiels sont en grande majorité des femmes (83,79% au niveau national, 84,3% en Morbihan). Dans le département, les bassins de Pontivy et Ploërmel se distinguent sur cet aspect (respectivement 84,6% et 86%) en raison de l'importance du secteur agro-alimentaire.

1. Ce chiffre ne comprend donc pas les personnes non immédiatement disponibles (arrêt maladie, en formation ou ayant déjà un emploi, y compris de très courte durée), mais qui sont tout de même à la recherche d'un emploi.

Les pistes de travail

Au regard des enjeux identifiés et des évolutions démographiques (voir page 2), trois pistes de travail se dégagent :

- mettre davantage en cohérence la stratégie économique (globale/locale) et les politiques publiques de l'emploi, de la formation professionnelle (mobilités professionnelles) et de l'insertion (économie plurielle) ;
- définir et mettre en oeuvre un service public local de l'emploi avec comme pivot les collectivités territoriales (cf. les débats actuels sur le contenu des Maisons de l'Emploi) ;
- développer les formations et les méthodes de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) pour les dirigeants et cadres d'entreprises (cf. les pratiques dans les pays scandinaves).



Des adhérents du pays d'Auray et de tout le département se sont déplacés à l'occasion de cette soirée de débat sur le projet 2007-2008.

Rencontre internationale

La Fédération du Parti socialiste du Morbihan vous invite pour une conférence-débat intitulée :

Les chemins de la Paix au Proche-Orient

Samedi 1^{er} avril 2006

à partir de 14h00

à la Salle du Foyer Courbet à Lorient

Avec :

Elias Sanbar - Ecrivain,

Délégué général de la Palestine à l'Unesco, directeur de la Revue des Etudes Palestiniennes et Alain Chenal - Fondation Jean Jaurès (secteur international)

Bonne mobilisation contre le CPE dans le Morbihan



La mobilisation contre le "Contrat Première Embauche" a été consécutive dans le Morbihan le 7 mars dernier. On a dénombré entre 8 et 10 000 manifestants au total : entre 4 et 6000 à Lorient, environ 2500 à Vannes et 1000 à Pontivy. A cette occasion, les principaux partis de gauche se sont associés pour lancer un appel commun à la mobilisation. Le communiqué était signé par Gwendal Rouillard pour le Parti Socialiste – Thierry Goyet, Secrétaire départemental du PCF – Christian Le Moigne, Porte-parole régional des Verts de Bretagne – Christophe Lacombe, Responsable fédéral de l'UDB et Christian Pecheux pour le PRG.

Signer la pétition commune des partis de gauche sur www.parti-socialiste.fr

Section de Ploërmel

La section de Ploërmel invite adhérents, sympathisants et amis à un repas convivial :

le Samedi 25 mars à 19h30
au Restaurant Rio-Ayoul à Ploërmel

En présence de **Béatrice Le Marre** - Conseillère générale, **Odette Herviaux** - Sénatrice et Vice-présidente du Conseil régional et **Gwendal Rouillard** - Premier secrétaire fédéral

Inscription avant le **15 mars 2006**, accompagnée du règlement (19 euros à l'ordre du Parti socialiste) à retourner à Huguette Papeta
10 rue Dumont D'Urville
56800 Ploërmel

Section de Sarzeau

La section de Sarzeau du Parti socialiste organise le **31 mars 2006, à 19H00**, un repas républicain pour marquer le **70^{ème} anniversaire du Front Populaire et de ses actuels témoins**.

En présence d'Odette Herviaux, Jean Glavany, Bernard Poignant et Gwendal Rouillard.

Pour toute inscription au repas du coût de 20 euros, contacter:

Guy Toureaux
Secrétaire de section
Penvins
56370 Sarzeau
Courriel : guy.toureaux@wanadoo.fr

PROJET 2007-2008

Le Morbihan Un laboratoire des mutations sociales

Ronan Le Délézir - géographe à l'Université de Bretagne Sud et spécialiste de l'aménagement du territoire - dresse ci-dessous une analyse des évolutions démographiques dans le Morbihan. Il apporte ainsi un éclairage précieux dans la définition des enjeux dont il faut tenir compte pour l'élaboration du projet départemental morbihannais, présenté lors de la réunion sur le projet le 22 février à Auray.

Le territoire peut se définir comme l'espace identifié et construit par un groupe humain, un pays, une ville, un bassin, une région. Il se caractérise davantage par un sentiment d'appartenance, par une communauté de vie et par un projet de développement partagé que par des frontières tangibles.

Face à la libéralisation des échanges et au développement des nouvelles techniques de communication, le territoire prend un sens nouveau et devient un enjeu fondamental pour un développement harmonieux.

Une population en forte croissance

Avec une croissance de population plus marquée qu'au niveau régional, la population est estimée à 675 000 habitants en 2004.

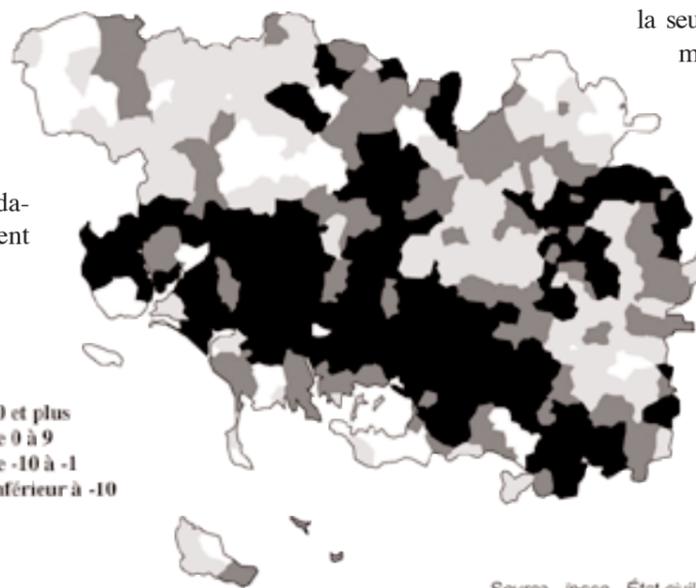
Entre 1999 et 2004, le rythme de croissance a été plus soutenu que durant la période 1990-1999 (+4,9 % contre 3,9 %). Avec une progression de 31 000 habitants, le département affiche un taux de progression supérieur à la moyenne régionale (+3,6%). Il se place en tête des quatre départements bretons devant l'Ille et Vilaine (+ 4,4%), les Côtes d'Armor (+ 3,1%) et le Finistère (+ 2,2%).

Cette croissance démographique s'est accompagnée par un phénomène de vieillissement légèrement plus accentué que sur l'ensemble du territoire breton. L'analyse de la répartition par tranche d'âge permet de constater un vieillissement plus marqué dans notre département :

- 23,9% de la population a "plus de 60 ans" (contre 22,3% au niveau régional),
- la part des "moins de 40 ans" a diminué par rapport à 1999 (-1,5 point en 5 ans),
- la part des "60 ans et plus" est un peu supérieure à la proportion régionale. Une hausse du nombre de ménages à l'horizon 2015.

Les différentes projections effectuées par l'Insee nous indiquent que la Bretagne pourrait compter entre 180 et 240 000 ménages de plus qu'en 1999 à l'horizon 2015. L'augmentation du nombre de personnes seules (liée au vieillissement et à l'évolution des comportements sociaux) en lien avec la hausse du nombre de ménages âgés (de 55 à

74 ans) explique en grande partie cette forte évolution. A l'instar de l'Ille et Vilaine, la hausse dans le Morbihan serait également conséquente (près de 17 % contre 15 % sur le plan régional).



Source insee - État civil

Carte du Morbihan indiquant le solde naturel en 2004 (différence entre naissances et décès). Dans la perspective 2010-2020, le solde naturel positif devrait s'étendre vers le nord du département (arrivée de jeunes ménages). Quant au littoral, il est entré dans un processus de vieillissement de sa population.

De la périurbanisation à l'étalement urbain, une nouvelle logique

Les taux de croissance les plus élevés sont nettement situés dans les petites communes, tandis que les grandes villes présentent une croissance ralentie. C'est le schéma inverse du début de l'urbanisation, comme si un cycle se terminait. Au fil des ans, la croissance urbaine se déplace en fonction de l'évolution des modes de vie (banalisation des déplacements ; 30 minutes du domicile au travail en moyenne), du marché immobilier (foncier et habitat ; les prix ont doublé en dix ans) et de la conjoncture économique. Ainsi, la dynamique de peuplement résulte des multiples adaptations de la population aux contingences socio-économiques.

Les "territoires du nord" se rajeunissent pendant que les territoires littoraux, par les prix prohibitifs de l'immobilier, vieillissent et sont touchés par une ségrégation sociale et générationnelle : aux "territoires du nord", les services à la petite enfance, les écoles... aux territoires littoraux, les maisons de retraite, les résidences secondaires... Implacable logique de marché qui conduit des jeunes ménages et les populations précarisées à s'éloigner des lieux d'emploi, à exploser leurs repères, leur identité.

La cohésion territoriale, l'enjeu du lien social

Les effets territoriaux de la mobilité ne se limitent cependant pas à la seule dilatation urbaine. A cela s'ajoute en effet des recompositions plus complexes des liens entre territoires et entre échelles. Au-delà de

la seule maîtrise de l'étalement urbain, l'explosion des mobilités exige des acteurs publics l'invention de nouvelles approches et de nouvelles pratiques, pour permettre, du diagnostic à l'action, la prise en compte d'articulations toujours plus complexes entre les territoires.

Le sentiment d'appartenance d'un individu à une collectivité se développe de pair avec la capacité qu'il a de pouvoir exprimer ses

besoins, ses attentes, ses suggestions et le sentiment d'être reconnu dans la contribution qu'il peut apporter quelque chose à cette société. C'est bien le "vivre ensemble" qui est au cœur de la problématique.

Pour bien aménager un territoire, il convient également de prendre en compte les court, moyen et long termes, à savoir être capable de réagir rapidement face aux crises, de définir des politiques d'aménagement et d'anticiper les grandes évolutions de notre société. Mais cela ne suffit pas, il faut aussi mettre en place de bonnes structures de réflexion pour disposer de projets viables, savoir jouer collectif pour que tous les acteurs adhèrent aux projets. Face à cette complexité, il n'y a pas de réponses toutes faites. Seule une subtile alchimie entre acteurs et projets permet d'obtenir de bons résultats, quels que soient les territoires concernés. Il n'est en effet jamais de territoire sans avenir mais seulement des territoires sans projet. La politique n'est pas une science exacte, mais gouverner c'est prévoir.

"*Tout le monde veut gouverner, personne ne veut être citoyen. Où est donc la cité ?*" - Antoine de Saint-Just (1767-1799).

Ronan Le Délézir

L'appel des élus en colère !

Faire entendre la voix des élus locaux, peser sur le gouvernement pour qu'il réoriente ses choix en matière de décentralisation, irriguer notre projet par l'action conduite dans les régions, les départements, les communes. Tels sont les objectifs de la campagne de mobilisation des élus locaux lancée par le Parti socialiste. Voici l'appel que les élus sont invités à signer sur le site Internet qui y est consacré.

La décentralisation est une grande idée mise en œuvre par la gauche il y a 25 ans. Depuis lors, régions, départements et communes ont répondu aux besoins de leurs populations. Leur détermination à conduit à rapprocher les citoyens de l'action publique en même temps qu'elle a rendu celle-ci plus efficace. Cette avancée généreuse est depuis 2002 dévoyée par la politique des Gouvernements Raffarin et Villepin : injustice sociale, éclatement territorial, le pacte républicain est gravement mis à mal.

Détournée de ces objectifs, la décentralisation se résume aujourd'hui à un simple transfert de charges que l'Etat ne veut plus assumer. Transfert du RMI, des routes nationales, des personnels administratifs et ouvriers, réforme de la taxe professionnelle, "bouclier fiscal", autant de mauvais coups destinés à financer une politique d'allègement fiscal clienté-

te. Ces cadeaux fiscaux aux plus favorisés sont payés par l'ensemble des contribuables dans leurs impôts locaux.

Cette politique étrangle les collectivités locales et vise à la réduction des dépenses sociales (RMI, APA, logement social ...) que la droite au pouvoir considère comme improductives.

Toutes les collectivités et surtout les plus modestes sont frappées et réduites à choisir entre abandonner des politiques publiques pourtant indispensables ou augmenter une fiscalité locale déjà injuste et archaïque.

Quand l'Etat supprime la police de proximité et les emplois jeunes, quand il ne fait pas respecter l'obligation de construire des logements sociaux, quand il accroît sa dette et multiplie les déficits, quand il se désengage de l'action publique et laisse des territoires à l'abandon en supprimant des services publics de

proximité, quand il se révèle incapable d'assurer la présence médicale, c'est tout le lien social qui est menacé de disparaître dans notre pays.

Nous élus refusons cet abandon, Nous élus n'acceptons pas le démantèlement du service public. Nous élus nous insurgeons contre le mauvais procès que le Gouvernement engage en nous accusant de porter une responsabilité dans le poids de la dette alors que nous sommes les premiers investisseurs publics, loin devant l'Etat.

Malgré ces contraintes qui nous sont imposées, nous garderons le cap de nos missions et n'hésiterons pas à poursuivre notre action dans le respect du mandat que nous ont confié nos concitoyens.

Site Internet La Colère des Elus :
<http://www.lacoleredeselus.com/>



Mouvement des Jeunes socialistes du Morbihan

Le CPE, ce n'est pas "mieux que le chômage"

Quand le gouvernement estime que le CPE, "c'est mieux que le chômage", c'est un aveu d'impuissance. La lutte contre le chômage des jeunes ne peut être envisagée que par une seule diminution des contraintes pour les employeurs. Il existe des politiques alternatives.

Ces alternatives passent notamment par l'éducation et l'adéquation du contenu des programmes avec l'emploi ainsi que l'accès pour tous aux études. "L'allocation autonomie jeunes" le permet, elle doit être liée à un contrat de formation (assez souple pour permettre à chaque jeune de changer de cursus), indiquant le projet professionnel et les moyens correspondants (soutien individuel, appui à l'orientation et la recherche de stage...). La formation tout au long de la vie doit aussi enfin exister avec un véritable dispositif ambiteux.

Il nous faut cependant être capable d'agir directement sur l'emploi en incitant les employeurs à engager des CDI par une diminution des cotisations quand le contrat est à durée indéterminée et au contraire lorsqu'il s'agit d'un CDD, ou d'un intérim, augmenter les cotisations sociales. Enfin, surtout, les cotisations sociales ne doivent plus être calculées sur les seuls salaires mais

sur l'ensemble de la richesse produite.

Nous devons également construire un projet d'envergure pour notre économie. Car nous le savons bien, le retour à la croissance ne garantit pas nécessairement le retour massif vers l'emploi. Nous devons donc mener une véritable politique industrielle française et européenne, tout en agissant en amont, en augmentant les fonds pour la recherche et l'innovation et dans les investissements publics pour permettre demain à nos entreprises d'être à la pointe des technologies....

Le défi de l'emploi passe également par le secteur privé et la création de nouveaux dispositifs comme la mise en place d'un CDI emploi formation, avec la prise en charge par l'Etat du volet formation. Pour faciliter le retour à l'emploi, il nous faut mettre en œuvre d'un vrai contrat d'aide à l'accompagnement à la recherche d'emploi,

et aussi un vrai contrat de reclassement pour lutter contre les délocalisations...

Enfin, il nous faut aussi développer des partenariats plus ambitieux entre l'Etat, les collectivités locales et les entreprises, sous forme d'aides publiques conditionnées à la politique d'emploi et sociale de l'entreprise.

Nous ne nous résignerons pas à ce que les jeunes générations qui arrivent sur le marché du travail aient un avenir moins prometteur que les générations précédentes. Nous ne laisserons pas, sans lutter le gouvernement, organiser ainsi le déclin de notre pays.

Pour refuser l'organisation de la précarité des jeunes, continuons tous la mobilisation.

Gwennan Melscoët
Animatrice fédérale
Site Internet : www.mjs56.org
Courriel : gwennanmelscoet@yahoo.fr

Le Gouvernement De Villepin n'a pas confiance dans nos régions pour gérer les Fonds européens

Tel sera le jugement porté par les présidents de régions à la lecture des conclusions du Comité Interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires du lundi 6 mars 2006.

Le CIAT devait arbitrer la question de la décentralisation de la gestion des fonds européens. Il a décidé d'en garder la main mise en la confiant aux préfetures de région comme c'est déjà le cas. Seule l'Alsace a le droit de gérer directement ces fonds parce qu'elle est présidée par l'UMP.

Il est regrettable que l'Etat ne fasse pas plus confiance aux régions d'autant plus que dans beaucoup d'Etats européens, cette gestion est décentralisée ! En réalité, cette décision marque le pas de la dynamique décentralisatrice du précédent gouvernement. Le fait que toutes les régions sont gérées par un exécutif de gauche, sauf l'Alsace, ne serait-il pas l'unique raison de ce choix ! On peut légitimement se le demander tant il est contraire au mouvement décentralisateur engagé depuis maintenant de nombreuses années. Pour Dominique De Villepin, on ne sait pas si l'argent a de l'odeur mais en tous les cas il a une couleur !

La Région Bretagne obtient près de 430 millions d'euros pour la période 2007-2013 répartis entre le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et le Fonds Social Européen (FSE) alors qu'elle en a reçu 618 millions d'euros précédemment. Cette somme provient d'une décision des chefs d'Etat et de Gouvernement du 16 décembre 2005. Ils ont décidé un petit budget pour la période contrairement aux vœux de la Commission européenne et du Parlement européen. Cette somme est, en effet, insuffisante pour garantir une cohésion économique, sociale et territoriale dans une Union européenne à 25 membres. Au demeurant, le Parlement européen conteste ce compromis des Etats et demande une augmentation de ce budget. Les Etats refusant de s'engager dans cette voie, le Parlement européen veut les forcer à aller au-delà de l'accord du 16 décembre. Rien n'est encore réglé !

Enfin, il me paraît indispensable de consacrer une partie de cette somme à l'accessibilité de notre région Bretagne et notamment aux infrastructures ferroviaires nécessaires afin de mettre Quimper et Brest à 3 heures de Paris ! C'est aussi cela notre défi technologique, économique, social et environnemental !

Bernard Poignant - Député européen

Premier secrétaire fédéral

Samedi 11 mars - Paris
Conseil national du PS

Lundi 20 mars - Lorient
Conseil fédéral

Actualité

Un choix cornélien pour De Villepin

Confronté à une baisse drastique de son image dans les sondages et aux diverses épidémies réelles ou supposées, le Premier ministre est confronté à un choix cornélien : continuer son entreprise de destruction du modèle social français ou reconnaître ses torts et faire amende honorable.

Dans l'un comme l'autre cas, il devra choisir entre l'attitude de Raffarin et Juppé face à l'adversité. A la lumière de ce qu'il est advenu de la carrière politique de ces deux anciens Premiers ministres, nous pouvons très justement nous interroger sur les raisons qui poussent Dominique De Villepin à se tenir mordicus à sa politique rejetée par une majorité de Français. Il n'y a pas de mal à reconnaître ses erreurs et à tenir compte de la volonté de nos concitoyens de garder les dernières barrières dressées contre l'ultra libéralisme échevelé des tenants de la mondialisation.

Il y aurait, par contre, grand dommage à ne pas les écouter et à persister dans son action destructrice du lien social. On ne s'attaque pas impunément à la jeunesse dans notre pays d'autres, en leur temps, comme Balladur et Juppé en ont fait l'amère expérience et ne s'en sont jamais remis. Il ne reste donc plus à De Villepin qu'à replier ses gaules et à manger son chapeau. La réussite des manifestations contre le CPE et l'appréciation pour le moins mitigée de son projet par de nombreux patrons et élus de l'UMP devrait l'aider dans cette entreprise. Par la même occasion il pourra remettre au placard son CNE dont les mirifiques résultats ne sont pas à la hauteur de ses ambitions et son projet de remise en cause du CDI auxquels les Français sont très attachés.

Pour ne pas être en reste, et pour avoir aussi son nom en haut de l'affiche, Nicolas Sarkozy voudrait "ficher" les délinquants en bas-âge pour prévenir "les trajectoires délinquantes". En s'appuyant sur un rapport très contesté de l'Inserm, notre ministre de l'Intérieur et des Communautés voudrait "karcheriser", dès la naissance, nos chères têtes blondes et brunes pour leur éviter de quitter le droit chemin. Fi ! donc des problèmes sociaux et de leurs résolutions, place au fichage et à la psychiatrisation des petits. A quand le remplacement des enseignants par la police ?

Le Cormoran

Loi-programme sur la Recherche La recherche publique fragilisée

Gilles de Robien (Education nationale) et François Goulard (Recherche) ont présenté le projet de loi programme pour la recherche comme un "pacte" avec les scientifiques, susceptible de relancer la recherche à l'aide d'une augmentation des crédits de soutien à l'innovation industrielle, et de la création d'une Agence Nationale de la Recherche (ANR). Ce projet de loi éminemment discutable, adopté définitivement mardi 7 mars par l'Assemblée nationale (en procédure d'urgence) ne calme pas les inquiétudes du monde de la Recherche.



Par Olivier Le Lamer - Secrétaire fédéral à l'Environnement, au Développement durable et à la Recherche

Une loi de programmation qui consacre le détournement des bonnes idées

Organisés en Etats Généraux de la Recherche (octobre 2004 puis printemps 2005), les chercheurs étaient parvenus à formuler des propositions concrètes, avec notamment la création du Haut Conseil de la Science et de la Technologie (HCST), missionné auprès du Président de la République et du Gouvernement, ou la mise en œuvre des Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES), créés pour situer notre recherche aux standards internationaux.

Le projet de loi du gouvernement adopte certaines bonnes idées mais les détourne sur le fond. Concernant le pilotage de la Recherche, rien n'est précisé sur l'indépendance et la composition du HCST. Pour le mouvement "Sauvons la recherche", les PRES sont également dénaturés : ils organisent la mise en concurrence des universités et des territoires, avec des structures d'excellence captant l'essentiel des moyens. Certaines universités risquent ainsi d'être cantonnées aux seules missions d'enseignement. Cela pourrait notamment s'avérer fatal pour la recherche publique de notre département et compromettre la notoriété

naissante de l'Université de Bretagne Sud (UBS), en pleine phase d'affirmation de ses thématiques d'excellence.

L'évaluation des activités de recherche et d'enseignement supérieur est également revisitée et concernera dorénavant l'Université, ce qui est nécessaire. Toutefois l'absence de membre élu par les chercheurs dans la nouvelle agence d'évaluation (l'AERES) fait craindre aujourd'hui l'intervention systématique du pouvoir politique dans la gestion des organismes de recherche, illustrée récemment par le limogeage du Directeur Général du CNRS.

Une programmation financière a minima

Le "pacte pour la recherche" met également en évidence un effort de programmation limité au regard des objectifs européens d'accroître les investissements dans la R&D à 3 % du PIB en 2010. Depuis trois ans, le Gouvernement a largement privilégié le développement de la recherche privée aux investissements publics. Si les politiques d'innovation doivent être soutenues (les entreprises françaises financent aujourd'hui des actions de R&D à un niveau inférieur à la moyenne de l'Union européenne), faire le choix de l'innovation contre la recherche fondamentale conduit à privilégier une recherche instrumentalisée par le court terme.

Les crédits de la mission interministérielle "recherche et enseignement supérieur", censés atteindre un montant supplémentaire cumulé de 19,4 milliards d'euros durant la

période 2005-2010, par rapport aux moyens consacrés en 2004, consacre en réalité un effort constant en part de PIB et font la part belle aux défiscalisations (5 milliards d'euros sur la période).

Une programmation de l'emploi scientifique insuffisante

Cette loi annonce enfin une programmation de l'emploi scientifique insuffisante. Dans son avis sur le budget 2003, le conseil supérieur de la recherche déjà s'inquiétait "que la confiance des scientifiques, et notamment des plus jeunes, soit pour longtemps cassée". Le gouvernement a annoncé la création de 1100 postes d'enseignants-chercheurs en 2006. Nous sommes encore loin des besoins tant pour la recherche que pour l'enseignement, évalués à 4.500 créations de postes par an sur dix ans.

Pour redynamiser la recherche, pour articuler le lien avec l'innovation, il faudra donc des moyens importants, mais aussi des perspectives pour l'avenir des étudiants, des doctorants, et des chercheurs. Cette noble activité doit s'organiser dans des cadres institutionnels et structurels adéquats. Cette loi de programme pour la recherche ne fait qu'effleurer l'essentiel.

En savoir plus...

Site Internet du Collectif "Sauvons la Recherche" : <http://recherche-en-danger.apinc.org/>

Article intégral et propositions des socialistes sur : <http://www.ps56.fr> rubrique "projet politique".

Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient

Nom : Prénom :
Adresse :
 Abonnement pour 1 an : 20 €

Le Rappel du Morbihan

Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan



Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■ Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gauter ■ Rédaction, composition : 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : lerappel@morbihan.wanadoo.fr ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

- Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste
 Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55
Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr
Espace "Fédération" du site Internet : www.parti-socialiste.fr/federation.php